



TARIFS 2018/2019

▪ SCOLARITE

ECOLE	1611 € par an
COLLEGE	1864 € par an
LYCEE	2032 € par an

Les familles ayant 3 enfants scolarisés dans l'établissement bénéficient d'une réduction de 15% à valoir sur la scolarité de chaque enfant.

La réduction accordée aux familles de 4 enfants et plus, scolarisés à Ste Geneviève, s'élève à 25%.

Les familles en difficulté financière pourront adresser un courrier à la direction qui étudiera chaque situation individuellement.

▪ RESTAURATION

	DP1	DP2	DP3	DP4	
MATERNELLE	260 €	518 €	777 €	1037 €	
repas occasionnel :	7,14 €				
ELEMENTAIRE	270 €	537 €	796 €	1052 €	
repas occasionnel :	7,73 €				
	DP1	DP2	DP3	DP4	DP5
COLLEGE	272 €	539 €	799 €	1056 €	1302 €
repas occasionnel :	8,16 €				

La demi-pension constitue un forfait indépendant des contraintes liées à la date d'arrêt des cours en fin d'année, qui peut différer selon les classes et les examens au Collège et au Lycée, forfait également indépendant des éventuels sorties, voyages et échanges linguistiques.

Les élèves demi-pensionnaires sont surveillés pendant les repas et les récréations, ils ne peuvent pas sortir de l'Institution. L'élève collégien ou lycéen externe qui déjeune occasionnellement à l'Institution, est libre de se déplacer en dehors du temps du repas. Il reste externe et à ce titre n'est pas sous la responsabilité de l'Institution s'il sort en dehors du repas.

En cas d'absence pour maladie de plus d'une semaine et sur présentation d'un certificat médical, seule la partie des frais alimentaires des repas vous sera remboursée, les frais fixes restant à votre charge.

Au lycée les élèves restent sous le régime de l'externat, ils peuvent cependant prendre un repas au self.

Pour tous, le paiement des repas pris à l'Institution sera imputé directement sur la facture mensuelle des familles.

▪ TEMPS PERISCOLAIRE

Toute demande de changement de forfait en cours d'année doit faire l'objet d'un écrit adressé au secrétariat (par Ecole directe ou par courriel) en fin de période (Toussaint-Noël-Hiver-Printemps) pour la période suivante.

Aucun changement ne sera accepté en cours de période.

▪ ETUDE/GARDERIE (tarifs annuels et forfaitaires)

	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	Présence occasionnelle
1/2h (16h30-17h)	50 €	100 €	150 €	200 €	5 €
1h45 (16h30-18h15)	180 €	360 €	540 €	720 €	15 €

